

Comment faire son malheur en ignorant l'éthique? Réflexion se voulant dé-culpabilisante autour de la notion de vie contemplative chez Aristote.

Qu'est-ce que l'essentiel et qu'est-ce que l'accessoire ? L'éthique est parfois rangée par certains au rayon des accessoires ou des « généralités » et de ce qui compte peu. Notre propos est de rappeler ici en quoi elle est essentielle car y manquer c'est manquer à ce que tout un chacun - et l'« *homo economicus* » tout autant si ce n'est plus que les autres - recherche : son bonheur.

Seulement tout propos sur le bonheur et sur l'éthique peut conduire à l'effet exactement inverse de celui escompté : le triomphe de l'immoralisme outrancier et le malheur de celui qui culpabilise de n'être pas heureux. Il y a un cercle culpabilisant ici et c'est bien ce cercle que nous souhaitons mettre en évidence dans cette étude.

Notre législateur se penchera prochainement sur la bioéthique. Certains Anciens ont mis en évidence le lien circulaire qui se nouait perpétuellement entre bonheur et éthique. Nul ne peut, en effet, prendre de décision juste s'il est malheureux et réciproquement c'est le regret des mauvaises décisions qui crée de la souffrance. Mais quel est le cœur de ce lien circulaire et comment éviter que le cercle vertueux ne devienne pervers ?

Pour Aristote, tout commence et s'achève dans la « **vie contemplative selon la vertu** ». Mais ces termes ont été corrompus et ceci a commencé avec l'incompréhension qui s'est opérée autour du mot « contemplation ». Nous chercherons, dans un premier temps à le redéfinir afin de montrer à quel point Aristote avait compris qu'il convenait d'éviter tout moralisme et toute injonction porteuse de honte en ces domaines.

- I - La vie contemplative selon la vertu : comment la définir ?

Au livre X de l'éthique à Nicomaque, Aristote écrit :

*« Que ce soit donc l'intellect ou quelque autre faculté qui soit regardé comme possédant par nature le commandement et la direction et comme ayant la connaissance des réalités belles et divines, qu'au surplus cet élément soit lui-même divin ou seulement la partie la plus divine de nous-mêmes, c'est l'acte de cette partie selon la vertu qui lui est propre et qui sera le bonheur parfait. » (1177 a 15) **

Pour lui donc « *la pleine suffisance appartiendra à l'activité de contemplation* » (théorein) (1177a 35). Mais cette activité quelle est -elle ? Quelle est cette contemplation, selon la vertu, qui ouvre sur un bonheur parfait ?

Comme le rappellent à juste titre, P. Pellegrin et M. Crubellier :

« La traduction de « théoria » par contemplation peut induire en erreur...Il ne s'agit pas d'un ravissement mystique mais d'une connaissance intellectuelle...La « théoria » est toujours la connaissance scientifique y compris au sens fort du terme, celle que l'on trouve dans les sciences théorétiques » (1)

Théorein c'est regarder « attentivement ». Mais en quoi ce regard attentif peut-il rendre heureux ? Pour le comprendre, il convient de tenter de déterminer le sens réel de cette contemplation. Il nous semble malaisé d'y parvenir sans s'être au préalable doublement étonné : - d'une part, pourquoi Aristote procède-t-il à cette affirmation à la fin de son texte, au dixième Livre après avoir étudié de nombreuses vertus et mis en évidence la nature de la vertu ?

-d'autre part, pourquoi écrit-il qu'une telle vie est surhumaine et donc impossible pour l'homme ? Nous allons constater que ces deux réponses éclairent le sens de la vie contemplative : celle-ci, en effet, ne peut s'obtenir sans un cheminement particulier que les livres précédents de l'éthique à Nicomaque aident à opérer. Elle ne peut non plus se saisir si l'on ne voit pas en quel sens elle n'est pas totalement humaine.

-Le cheminement au cœur de la vie contemplative.

Cette vie contemplative est vie de l'intellect en acte (1179 a15). Elle n'est cependant pas « *recherche de savoir* » mais « *joie de connaître* »(1177 a 25) « *selon la vertu* » .

La vie contemplative n'est donc pas vie de celui qui regarde n'importe quoi et n'importe comment. Elle est contemplation suivant l'excellence et donc excellence de la contemplation.

Elle n'est guère plus vie du chercheur plongé dans les abstractions livresques et les théories fumeuses. Elle est bien celle de l'homme qui connaît, qui sait et qui a trouvé. Elle est donc vie de l'homme sage qui « *garde la capacité de contempler et qui est d'autant plus sage qu'il contemple dans cet état davantage* »(1177 a 30), exercice de la partie rationnelle de l'homme, celle par laquelle il contemple « *ces sortes d'êtres dont les principes ne peuvent être autrement qu'ils ne sont* » (1139 a 5).

S'agit-il ici d'une vie monastique tournée vers la contemplation des êtres métaphysiques et d'une vie religieuse ? Pas exactement, ce même si la connaissance de ce qui est entre pleinement dans cette vie mais notons d'emblée que celle-ci n'est pas vie d'un chercheur mais d'un homme qui a trouvé. Il regarde en acte et comprend mais cette compréhension n'est pas bornée. Elle voit tout ce qui est et est contente, pleine de ce qu'elle voit sans clivage, sans obscurcissement volontaire ou non.

L'homme ne connaît donc le bonheur que dans cet état ? Aristote l'affirme. Mais pourquoi est-il si catégorique après avoir étudié toute une série de vertus et écrit que le « *bien ne saurait être quelque chose de général, de commun et d'un* » (1096 a 35). Dire que le bonheur en acte appartient à celui qui sait n'est-ce pas réduire le bien à une seule activité ? Dans l'affirmative, si le bonheur parfait se trouve dans cette unité pourquoi avoir attendu la fin de l'éthique à Nicomaque et étudié toute les formes de vertus pour l'exposer ?

La réponse à cette double interrogation nous permettra peut-être de mieux comprendre la nature de cette vie contemplative, selon l'éthique, source de bonheur chez Aristote.

Pour la trouver, il importe, selon nous, de revenir sur ce que le Stagirite a écrit sur la honte. A la fin du livre IV, celle-ci est assimilée à ce que l'on traduit imparfaitement sans doute par « *modestie* »- risquant ainsi de confondre humilité vertueuse et humiliation - et Aristote écrit :

« *Un homme vertueux ne ressent jamais de honte...elle est le propre de l'homme pervers et elle est due au fait qu'il est d'une nature capable d'accomplir quelque action honteuse* » (1129 b 25)

En effet, pour lui, l'action immorale, non-conforme à la vertu est l'action vicieuse ou honteuse (2). En conséquence, l'homme vertueux ne ressent jamais la honte. Il est ainsi parce qu'il a toujours agi comme il convenait. Il n'est donc pas comme l'homme pervers, ignorant des choses qu'il doit faire et qu'il doit éviter (1110 b 30). En effet, au nombre des « *gens vertueux ne figurent ni l'homme sans jugement ni le sot* » (1133 b).

La vie contemplative en acte est donc connaissance des choses à faire et à éviter et elle ne peut être honteuse car en ce cas, elle serait le fait d'un homme ignorant la droite règle. La vie contemplative est vie de celui qui sait regarder et qui sait juger. De fait, la vie contemplative est donc bien connaissance de ce qu'il faut faire et de ce qu'il faut éviter et regard de ces choses « *en ce qu'elles sont, dans leur totalité* » sans la moindre honte ni regret.

On comprend dès lors pourquoi elle rend heureux. En effet, l'homme qui possède cette qualité en acte sait non seulement toujours ce qu'il convient de faire et au moment qui convient mais, de plus, il ne regrette jamais ce qu'il a fait car il a accompli ce qui devait s'accomplir et ce qu'il était en mesure d'accomplir par rapport à la situation dans laquelle il se trouvait et qu'il a parfaitement évaluée. Il ne regrette donc rien. C'est en ce sens qu'il est heureux, c'est-à-dire serein, sage, en paix avec lui-même, dégagé de tout trouble, l'esprit semblable à cette « *galène* », cette mer tranquille dont Platon avait déjà parlé.

Mais la question revient alors : pourquoi Aristote prend-il la peine de décliner durant 9 livres et demi très denses les différentes vertus avant de procéder à cette affirmation ?

Pour le comprendre sur ce point, il convient de revenir sur ce que le Stagirite a écrit concernant l'acquisition de cette puissance contemplative. Il faut, écrit-il, « *de l'éducation pour devenir sage et cette éducation est impossible sans préparation* » (1179 a 35).

Savoir ce que sont bonheur et sagesse est une forme d'éducation. Avant de nous éduquer - c'est-à-dire de nous informer en liant bonheur et vie contemplative - Aristote opère une propédeutique. Il prend le soin de nous « *préparer* » à la bonne réception de ce discours. Ce souci préparatoire explique pourquoi ,cette

affirmation est précédée d'une étude des différentes formes d'excellence et de l'excellence en général, dans les livres précédents de l'éthique à Nicomaque. Se préparer ici c'est être précisément être disposé à comprendre, à écouter, à regarder ce que le Stagirite va nous dire.

Se préparer, c'est préparer son esprit, le dégager de tout mauvais jugement qui encombre sa vision de ce qui est afin de procéder à cette contemplation dans l'excellence qui est savoir en acte et regard sans honte de soi.

Voilà pourquoi, le Stagirite nous explique alors ce qu'est le bonheur et son importance au livre I ; il nous déculpabilise ainsi de ces discours fauteurs de honte et qui condamnent ceux qui veulent être heureux. Dans les autres livres, il nous rappelle ce qu'est le courage qu'il faut distinguer de la témérité. Il nous indique ce que sont les rapports justes à l'argent, à la justice, la loi et l'amitié, au plaisir. Il nous rappelle que l'homme sage n'est pas toujours reconnu et qu'il est rarement fortuné ; l'homme généreux n'est pas nécessairement dispendieux, celui qui vol ou a volé n'est pas nécessairement un voleur. Il faut sur ce point, se dégager des visions convenues et souvent humiliantes de la doxa pour se faire un jugement sain sur ces choses en distinguant les actions « *réellement honteuses* » de celles qui ne le sont « *qu'aux yeux de l'opinion* »(1128 b 25), ce même s'il convient de s'abstenir des deux.

Mais action et jugement sur son action sont choses distinctes et nul ne peut contempler ce qui est s'il ne parvient pas à se dégager des discours « hontifères », créateurs de « honte » sur le sujet et qui nous empêchent précisément de nous contempler et de nous regarder en face.

L'honnête homme est souvent rendu malheureux parce que l'on dit de lui sur ces questions. Aristote prend donc la peine préalablement de le préparer en lui permettant de se comprendre et de savoir ce qu'il a fait afin de mieux pouvoir se regarder plus après, mieux s'apprécier et mieux s'aimer.

La vie contemplative c'est la « *santé* » en acte (1145 a 5). Lorsque je la vis, je suis dans la vie, je suis moi-même, en accord avec moi. Je ne regrette rien et c'est pourquoi je suis heureux.

On comprend dès lors la raison pour laquelle, la vertu est toujours « juste milieu » par « rapport à soi » pour Aristote. En effet, le mal vient et le malheur avec lui, lorsque l'on a honte de soi, lorsque l'on n'ose pas se regarder en face, lorsque « *par rapport à soi* » les actions que nous avons accomplies nous rendent étrangers à nous-mêmes dans l'incapacité de contempler ce qu'il peut y avoir de meilleur en nous, dégoûtés que nous sommes de nous-mêmes.

Cette honte est la pire des choses qui soit et comme l'ont bien noté ceux qui ont étudié la question. Elle est en effet « *rupture du moi avec lui-même* » (3) et donc impossibilité de se « contempler ». Mais demeure une question : pourquoi, après avoir indiqué que la vie contemplative s'assimile au bonheur, Aristote écrit-il que cette vie est impossible à vivre de manière permanente ?

- Le lien entre vie contemplative selon la vertu et vie impossible pour l'homme.

Le souci déculpabilisant est toujours à l'œuvre dans le travail d'Aristote en ce qu'il sait précisément que l'un des obstacles au bonheur réside dans la mauvaise philosophie, la mauvaise littérature qui assomme l'honnête homme sous d'affreux poncifs, des propos nauséabonds qui le détruisent peu à peu et le décollent de lui-même en l'interdisant de se voir en face, en provoquant cette fuite de ce qu'il y a de meilleur en lui en provoquant en lui une honte de lui-même qui lui interdit de regarder attentivement, de contempler faute de pouvoir être ami avec lui-même. L'homme malheureux a les yeux pleins de larmes et la honte est la pire des pathologies de l'esprit.

Toutefois, si le projet du Stagirite était un tel exposé, pourquoi ce dernier a-t-il écrit que cette vie « *contemplative sera trop élevée pour la vie humaine ?* »(1177 b 30). Veut-il nous indiquer par là que le bonheur serait impossible et faudrait-il voir en lui un pessimiste ? Nullement.

Ce propos se comprend, lorsque l'on sait ce qu'est la vie contemplative. Cette vie est « divine » (d'où le lien au « théos » de « théorein ») comparée à la vie humaine. Or l'homme n'est pas un Dieu. Cela signifie que l'être humain ne sera jamais en permanence dans le bonheur et qu'il n'est pas cet absolu que seul le Divin incarne.

Cette vie, dans la permanence, n'appartient qu'à Dieu qui ne regrette rien de ce qu'il fait. Il est juste que l'homme qui médite sur le bonheur connaisse ce point car il évite ainsi d'en vouloir aux dieux ou de condamner la nature, condamnation aveuglante qui lui interdit de voir ce qui est.

Cette affirmation signifie également que l'homme - être de chair et influençable - ne peut vivre éternellement dans le bonheur regardant car il est sensible aux aléas de la vie, aux souffrances qu'elle implique parfois et qu'il est de plus, sensible à différents discours culpabilisants qui encombrant bien

souvent son regard.

Toutefois ce propos n'implique nullement, rappelons le encore, que le bonheur n'existe pas. Il est rare qu'il soit permanent. Il est lent à venir. Autre préoccupation déculpabilisante, il ne faut donc pas se rendre malheureux s'il nous arrive parfois de le perdre, s'il n'est pas là toujours présent et si notre ciel n'est pas toujours bleu, contrairement à ce que nous promettent ces marchands de bonheur qui finalement nous rendent malheureux en nous laissant croire que le bonheur éternel est possible et qui ainsi nous font souffrir lorsque nous ne le possédons pas pour le vouloir et vouloir ainsi un impossible.

Tout; dans ce texte, se tient. Surgit alors une nouvelle question : pourquoi cette vie contemplative rend-elle heureux et pourquoi est-elle la meilleure des vies ? Aristote répond également à cette question et sa réponse nous permet à nouveau de mieux comprendre ce qu'elle recoupe.

-II - Pourquoi la vie contemplative rend-elle heureux ?

La fin de ce prodigieux livre qu'est l'Ethique à Nicomaque continue la réflexion sur la vie contemplative en indiquant les raisons pour lesquelles « *cette affirmation s'accorde tant avec les précédentes conclusions* » d'Aristote qu'avec « *la vérité* » (1177 a 20).

En effet, les liens qui unissent bonheur et éthique ont été mis en évidence tout au long de l'Ethique à Nicomaque et Aristote, en nouant vie contemplative et éthique ne fait que confirmer ce qu'il a pu écrire précédemment. La vie contemplative rend heureux car, en ce qu'elle est « pure » et ne nuit à personne, elle est une « occupation agréable ». C'est un plaisir réel en ce qu'il n'est pas mélangé, en ce sens qu'il correspond au propre de l'homme.(1177 a 20). Par elle, l'homme rencontre la partie la plus noble de lui-même et s'élève ainsi et en s'élevant se réalise puisque telle est sa vocation. De plus, celle-ci est bonheur car l'homme peut l'accomplir sans le besoin de quiconque et elle est « *la seule à être aimée pour elle-même* » (1177 a 30).

En effet, même l'activité politique est servie car celui qui l'accomplit vise ou les honneurs ou l'édification de ses semblables ou les deux. Cette activité là, en ce qu'elle s'effectue pour une fin autre qu'elle-même donne un plaisir subordonné ce qui n'est pas le cas de la vie contemplative. Car l'homme qui contemple, selon l'excellence, regarde ce qu'il y a de meilleur et s'en ravit. Dans ces moments, il est pleinement lui-même, content, contenté et il ne craint rien. Il maîtrise, non au sens où il domine mais au sens où il vit en accord et en harmonie.

De plus, cette activité procure le bonheur car celui-ci consiste dans le « loisir » or elle offre ce loisir en tous les sens du terme : de la liberté de l'homme qui sait, à la détente de celui qui regarde sans trouble ce qui est et qui s'en émerveille, s'en comble, s'en sent rempli (1177 a 30). Elle est loisir car « absence de fatigue » également (1177 b 20). En effet, rappelons qu'elle n'est pas recherche ou travail de recherche mais contemplation de celui qui sait et bonheur de savoir.

Mais surtout, cette activité rend heureux en ce qu'elle est divine et nous rapproche des dieux qui vivent toujours ainsi et « *plus on possède la faculté de contempler plus on est heureux* » (1178 b 30). En effet, celui qui vit ainsi comprend les dieux et ainsi comprend mieux le monde qui l'entoure. Ce faisant, il est dans un cercle vertueux et non vicieux. Ce qu'il voit et voit bien lui permet de mieux voir encore et voyant mieux il voit plus de choses et ce à l'infini ce qui n'a de cesse d'accroître son regard en acte et potentiellement.

L'homme qui peut se regarder de face sans rougir, l'homme qui sait ce qu'il convient de faire rougit de moins en moins de lui et est de plus en plus heureux de ce qu'il réussit, ces réussites le rendent heureux et lui donnent une saine image de lui et ceci ne fait qu'étendre ce regard.

Par ce propos, Aristote exprime ainsi une idée essentielle : l'éthique n'est pas un accessoire. Elle est l'essentiel car celui qui a fait les choses dans l'excellence - et ce qui implique un travail allant au-delà de l'art même - est content. Il ne ressent aucune gêne, aucune honte. Il est pleinement lui et dans ce qui est et connaît ainsi le « bonheur parfait ». Mais surgit alors une nouvelle question : comment ce regard s'obtient-il ? C'est ici que notre propos rejoint notre préoccupation initiale et revient à l'éducation et au politique.

- III - Les moyens de la vie contemplative : l'éducatif et le politique.

Pour les Anciens, d'Epicure à Epictète en passant par le Stagirite, nul ne soutient que le bonheur soit inné. Il implique une éducation préalable. Pour Aristote, celle-ci implique également mise en œuvre.

Toutefois, écrit-il

« Et c'est là un fait d'expérience, si les arguments ont assurément la force de stimuler et d'encourager les jeunes gens doués d'un esprit généreux, comme de rendre un caractère bien né et véritablement épris de noblesse morale, perméable à la vertu, ils sont cependant impuissants à rendre la grande majorité des hommes à une vie noble et honnête, la foule en effet n'obéit pas naturellement au sentiment de l'honneur mais seulement à la crainte, ni ne s'abstient des actes honteux à cause de leur bassesse mais par peur des châtiments...Le raisonnement et l'enseignement, de leur côté, ne sont pas je le crains également puissants chez tous les hommes mais il faut cultiver auparavant, au moyen d'habitudes l'âme de l'auditeur en vue de lui faire chérir ou détester ce qui doit l'être...Mais recevoir en partage, dès la jeunesse, une éducation tournée avec rectitude vers la vertu est une chose difficile à imaginer quand on n'a pas été élevé sous de justes lois » (1180 a 20 -30)

Le regard s'épure et se forme par l'injection vers l'esprit d'arguments sains. Ce faisant il grandit comme il convient, comme le corps s'épanouit par l'absorption de nourritures favorisant la santé. Toutefois, l'éducation par les arguments ne peut convenir à tous. Elle suppose déjà formation préalable. En conséquence, pour préparer les individus de bonnes lois sont nécessaires.

Celui qui veut donc rendre les hommes meilleurs *« qu'ils soient en petit nombre ou en grand nombre doit s'efforcer de devenir lui-même capable de légiférer »* et cette tâche n'est *« pas à la portée du premier venu »* (1180 b 25).

Le Stagirite ajoute ensuite :

« c'est assurément à l'homme possédant la connaissance scientifique, comme cela a lieu pour les autres arts qui font appel à quelque sollicitude d'autrui et à la prudence » (1180 b 25).

Cette vertu est nécessaire pour celui qui s'engage dans l'action législative. Comme le rappelle P. Aubenque, celle-ci est *« l'habileté du vertueux »* (4). Elle évite également la culpabilisation et la honte à celui qui entreprend de se lancer dans la vie publique car celui qui ne fait pas ce qui convient risque de se le reprocher ensuite.

Mais cette prudence ne suffit pas, l'expérience en matière de légistique est essentielle, de même que l'étude par celui qui a l'expérience des recueils de lois ou de constitutions car *« ceux qui se plongent dans des collections de ce genre sans avoir la disposition requise ne sauraient porter un jugement qualifié »* (1181 b 10).

Nul ne doit donc à nouveau trop culpabiliser s'il n'a pas eu l'éducation requise et n'est pas heureux de ce fait. La vie contemplative, suppose de nombreuses conditions pour se réaliser en quelques individus et notamment de bonnes lois, élaborées par des êtres soucieux de l'excellence et prudents dans leurs actions. Mais il importe de savoir à quel point cette éthique est essentielle car la honte provoque le malheur et le tourment en chaîne et ainsi qu'une forme d'aliénation.

Un savoir théorique et à la fois pratique est donc requis ici et la boucle dé-culpabilisante est ainsi bouclée : pour être heureux il faut agir dans une excellence appréciée par rapport à la situation que nous vivons. Cette excellence n'est accessible qu'à celui qui a été éduqué comme il convient. Or une juste éducation est impossible sans de bonnes lois. **Faut-il pour autant que tous les honnêtes gens se déclarent de manière inconsidérée législateurs ?** Nullement.

Une telle oeuvre suppose choix délibéré, puis prudence dans l'action et enfin connaissance des lois et de leurs effets. Nul ainsi ne doit culpabiliser s'il n'agit pas pour la cité. Contrairement à ce que l'on a pu écrire trop souvent, tous les hommes ne sont pas faits pour faire nécessairement de la politique pour Aristote. De tels discours compromettent le bonheur des individus. Ils suscitent la honte de soi et interdisent un bonheur dans la vraie contemplation et le vrai regard de ce qui est. Mais dans le même ordre d'idées, la politique n'est pas le seul fait de quelques individus : elle peut être la chose de tous. Tout ici est à nouveau affaire d'excellence dans le choix et dans l'action.

En conclusion, en commençant ce travail- à l'heure d'une réflexion sur la bioéthique et l'actualité législative sur ce point - nous sommes revenus à l'un des fondateurs de cette éthique de la vie et lui avons demandé : pourquoi l'éthique et à qui il appartenait de prendre des décisions de nature éthique et qu'Est-ce qu'était l'ignorance de l'éthique ?

Aristote nous a répondu : ignorer l'éthique c'est ignorer ce qu'elle est mais également les discours culpabilisants qu'elle peut faire émerger et se rendre heureux c'est d'abord ne pas être victime des discours porteurs de honte. L'éthique est essentielle à la vie car elle permet ce bonheur parfait qu'offre la vie contemplative mais pour bien se contempler, il faut apprendre à se juger sans honte, ni fausse culpabilité. Seul celui qui vit dans l'éthique et la connaît peut prendre des décisions justes mais ce faisant il entre dans la vie politique et législative qui implique un savoir particulier et la vertu de la « phronésis » ou prudence.

Entrer avec prudence et science dans cet exercice est essentiel pour celui qui a de telles ambitions car il risque - à défaut - d'avoir honte de ce qu'il aura fait et cette honte risque, par la suite de tenir son bonheur : il ne pourra plus regarder ce qui est ni se regarder en face.

En relisant Aristote, sous cet angle, nous comprenons mieux quelle fut l'ambition des Lumières : de Locke à Rousseau. Ne pouvant se faire législateur en acte, ces hommes conscients de la dépravation morale de leur époque voulurent - pour le bonheur de tous - former par leurs écrits de futurs nomothètes.

En un sens, ils y sont parvenus et les Sieyès et autres Mirabeau furent leurs élèves. Mais les propos de ces éducateurs ont été parfois mal compris et ils se sont faits dans une rupture trop forte avec l'œuvre de celui qui avait été - avec Platon- leur premier inspirateur. Cette leçon doit peut-être nous inspirer pour l'avenir et nous conduire à la méditation regardante sur un tel sujet.

Jean-Jacques Sarfati

Jean-Jacques Sarfati est professeur certifié de philosophie, docteur en philosophie, diplômé d'études approfondies en droit privé et droit économique et Ancien Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Notes

(1) Aristote, le philosophe et les savoir, P. Pellegrin et M. Crubellier, Points Seuil, 2002 p.212.

(2) Ainsi le mauvais plaisir est-il plaisir « honteux » , conduisant au « blame » 1175 b 25

(3) Une littérature philosophique et psychologique abondantes est récemment apparue sur la honte notamment à la suite du texte de J. Rawls, « Théorie de la justice » qui reprend ce point. Voir notamment J. Bradschaw « s'affranchir de la honte ». Ed de l'homme 2003. R. Ogien et B. Williams se sont également beaucoup intéressés à cette question. Pour R. Ogien, il faut citer « la honte est-elle immorale ? » Bayard 2002.

(4) La prudence chez Aristote, P. Aubenque, Puf 2004 p. 61

** Les références de l'éthique à Nicomaque sont extraites de la traduction proposée par Mr Tricot, chez Vrin ed 1997*